

Fiche de données de sécurité (FDS) 1-6

Date de révision : 23 mai 2023 remplace les versions précédentes

CIERGES MAGIQUES

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET SOCIETE

Identification de la substance ou préparation

Nom commercial CIERGES MAGIQUES (étoile, cœur, chiffres XXL)

Identification de l'entreprise

Entreprise CARAMBELLE SAS

Téléphone +33 2 47 41 81 26

Fax +33 2 47 88 93 51

Site Web www.scrapcooking.fr/

Téléphone d'urgence +33 1 45 42 59 59

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS **Caractéristiques Chimiques**

Formulation Poudre d'aluminium, Nitrate de Baryum, Fer

Utilisation Usage domestique et public

Poudre d'aluminium EC -No.: 231-072-3

Nitrate de baryum EC- No.: 233-020-5

Danger ingrédients

CAS No.	Classification ingrédients	Concentration	Symboles danger	Mentions Risques (R)
7429-90-5	Poudre d'aluminium (Classification selon la Directive 67/548/EEC)	5-10% w/w	F	10, 15
10023-31-8	Nitrate de baryum (Classification selon la Directive 67/548/EEC)	50 -70% w/w	O, Xn	8, 20/22
7439-89-6	Fer	25-30% w/w	F	11

Information et valeurs limites d'exposition - voir section 8.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Explosif. Hautement inflammable.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement avec une solution de rinçage oculaire ou à l'eau claire, maintenir les paupières écartées, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à l'eau claire, suivie d'eau savonneuse. Une telle action permet de minimiser le contact avec la peau. Les vêtements contaminés devraient être lavés avant réutilisation.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer si possible cette fiche de données. Ne pas provoquer de vomissement. **Brûlures:** Dans le cas de brûlures, refroidir immédiatement la zone brûlée aussi longtemps que possible avec de l'eau froide. Faire appel immédiatement aux secours d'urgence.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Explosif. Hautement inflammable. S'enflamme facilement. Agent comburant; aide à la combustion. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie. **Moyens d'extinction appropriés:** Pour les petits incendies, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou une poudre d'extinction. Pour les grands incendies, utiliser de la mousse ou de l'eau pulvérisée; éviter l'utilisation de jet d'eau.

Équipement de protection: Un appareil respiratoire autonome complet et des vêtements de protection devraient être portés en cas d'incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles : S'assurer de protection individuelle suffisante durant l'élimination de la dispersion. Cela inclut une protection oculaire, des gants résistants aux produits chimiques (ex : 0,6 mm nitrile), bottes et combinaisons. Voir également la Section 8.

Méthodes de nettoyage : Ne pas exposer à un courant électrique ou une source de chaleur. Ne pas ré-emballer, mais protéger les matériaux exposés d'un nouveau départ de feu, sceller si nécessaire.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Lire l'étiquette avant utilisation. Maintenir à distance des yeux et de la peau. Maintenir à distance des vêtements, etc. Les cierges magiques utilisés restent très chauds. A allumer séparément. Maintenir le portoir avec des gants à bouts de bras. En cours d'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Stockage

Maintenir à l'écart de toutes sources inflammables. Garder dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, hors d'atteinte des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Protéger du froid. **Durée de conservation :** Physiquement et chimiquement stable pendant au moins 2 ans quand conservé dans son emballage d'origine non ouvert et à température ambiante.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition

S'assurer qu'il y ait une ventilation suffisante pendant l'utilisation.

Protection individuelle

Lors de l'utilisation de ce produit, reportez-vous à l'étiquette pour plus de détails. Dans tous les autres cas, utiliser l'équipement de protection individuel suivant: Protection des yeux: Porter une protection oculaire/ faciale adaptée conforme à la norme EN 166. Protection des mains: Porter des gants adaptés résistants à la chaleur. Protection du corps: Porter des vêtements de protection ignifuges appropriés.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur: Etat physique:

Odeur: Point de fusion: Point d'ébullition: Point d'ignition: Point d'auto-inflammation Temp. minimum d'auto-inflammation: Ignition minimum: Propriétés oxydantes: Energie Propriétés explosives Vapeur pression: Solubilité: pH (quant.): Coeff. de partage: Densité:

Gris/Argent. Formule mise sur l'extrémité d'un fil d'acier.
Non détectable. Non applicable. Non applicable. Ne s'allume pas.
300°C 225°C Pas disponible. Agent comburant; Peut contribuer à la combustion. Non applicable. Non disponible. Partiellement soluble dans/avec l'eau. Non disponible. Non disponible. Non disponible.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Produits de décomposition dangereux: La combustion ou la décomposition thermique dégagera des vapeurs toxiques et irritantes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (Doses létales)

DL50 par voie orale rat: 355 mg/kg (dose limite). Nocif en cas d'ingestion. La fumée peut provoquer une irritation.

Toxicité aiguë (Irritation, Sensibilisation, etc.)

Irritation de la peau: Peut provoquer une irritation de la peau.

Effets toxicologiques chroniques / Exposition à long terme

Exposition à long terme: Aucun risque à long terme pour l'homme n'est associé à ce matériau lorsqu'il est manipulé et utilisé conformément aux instructions sur l'étiquette.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas facilement biodégradable.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Il existe généralement plus d'une façon de détruire le produit. La méthode utilisée dépendra du type et de la position du site d'élimination. Il existe deux manières d'éliminer ou de détruire les allumeurs :

- brûlés
- dissolution ou dilution par un solvant. **L'immersion en mer (ou en décharge) n'est plus, en aucun cas, considérée comme être une méthode appropriée pour éliminer les explosifs.**

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT Ferroviaire /

Voie terrestre (RID / ADR)

Désignation officielle de transport ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT

Voie maritime (IMDG-Code)

Désignation officielle de transport ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT

Voie aérienne (ICAO / IATA)* * Avion cargo uniquement

Désignation officielle de transport ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT

Code de classification ONU

1 1.4S 0337 artifices de divertissement

(Novelties) Kemmler Index

EMS MFAG F-B S-X

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

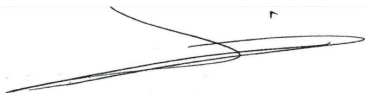
Ce produit a été étiqueté selon la réglementation en vigueur. Les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils se conforment à toute législation locale, étatique ou nationale pertinente.

16. AUTRES INFORMATIONS

Toujours lire l'étiquette. A utiliser avec précaution.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont destinées à décrire nos produits du point de vue des exigences de sécurité. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant des propriétés spécifiques.

Directeur Général: Julien Barrois



Cachet de l'entreprise:

Carambelle

14, Rue Pierre et Marie Curie
Z.A. La Haute Limouillère - 37230 FONDETTES
Tél. 02 47 41 81 26 - Fax 02 47 88 93 51

N° d'identification 487 474 918 R.C.S. Tours - APE 2229 B
SIRET 487 474 918 00033 - TVA: FR 98 487 474 918